

Un maintien sous perfusion de l'emploi malgré les pertes d'activité

Insee Conjoncture Corse • n° 33 • Avril 2021

Au 4^e trimestre 2020, l'emploi insulaire reste bien orienté, soutenu par l'ensemble des mesures d'accompagnement aux entreprises, notamment le dispositif d'activité partielle qui est plus mobilisé en Corse qu'au niveau national. En effet, le nombre d'heures rémunérées par les entreprises, indicateur de leur niveau d'activité, baisse nettement sur l'île, en particulier dans les secteurs-clés. Dans ce contexte d'incertitude, les embauches reculent fortement par rapport au 4^e trimestre 2019 ; le nombre de créations d'entreprises régresse ainsi que les permis de construire et mises en chantier. En fin d'année, les transports et l'hôtellerie restent parmi les secteurs les plus impactés avec une fréquentation en net retrait.

Au 4^e trimestre 2020, dans un contexte de rebond épidémiologique au niveau national, l'île vit un second confinement généralisé début novembre. Puis, mi-décembre un couvre-feu est instauré de 20 heures à 6 heures et avancé à 18 heures mi-janvier. S'ensuit fin janvier la fermeture des centres commerciaux non alimentaires de plus de 20 000 m² à l'exception des hypermarchés alimentaires présents dans ces galeries. Dans ce contexte, les mesures exceptionnelles déclenchées pour accompagner les entreprises sont reconduites au moins jusqu'en avril, notamment le chômage partiel dont le recours reste à un niveau inédit.

La région totalise 118 100 emplois soit une hausse de 1,1 % par rapport à la fin d'année 2019, le niveau de l'emploi renouant ainsi avec celui d'avant crise ► **figure 1**. La Corse fait ainsi davantage preuve de résilience qu'au niveau national (- 1,1 %). Dans le privé, l'emploi insulaire augmente de 0,8 % par rapport au 4^e trimestre 2019.

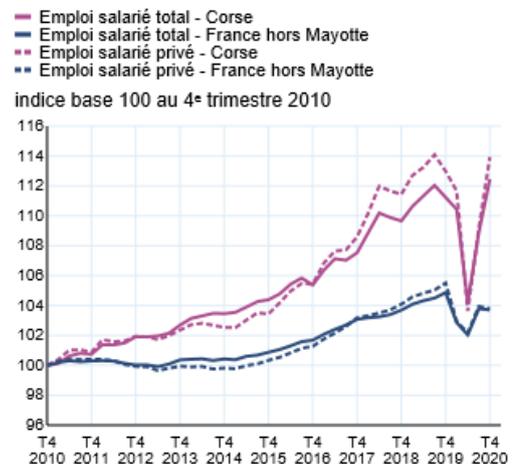
La construction préserve sa tendance haussière avec + 3,5 % d'emplois par rapport au 4^e trimestre 2019.

L'emploi salarié insulaire reste porté par les aides au 4^e trimestre

Avertissement : Au 4^e trimestre 2020, les estimations d'emploi, corrigées des variations saisonnières (cvs), rebondissent fortement par rapport au trimestre précédent notamment dans les secteurs touristiques. Toutefois ces estimations doivent être interprétées avec précaution. En effet, les coefficients saisonniers sont calculés à partir des séries trimestrielles d'emplois bruts passées. Or, les évolutions saisonnières de ces séries, régulières jusqu'à la crise, ont été particulièrement bouleversées par le contexte économique et sanitaire. De fait, les estimations corrigées des variations saisonnières accentuent fortement les tendances de baisse et de hausse de l'emploi d'un trimestre à l'autre. Les évolutions annuelles en adéquation avec les évolutions des séries brutes d'emplois salariés sont privilégiées pour les commentaires dans cette note.

Au 4^e trimestre, malgré une seconde vague épidémique, l'emploi insulaire se redresse. En effet, les mesures de soutien à l'emploi jouent pleinement leur rôle en région, inversant une tendance à la baisse que la crise sanitaire pourrait avoir sur l'emploi. Les prolongations de contrats, la souplesse et le nombre des mesures en faveur des entreprises, ainsi qu'une reprise de la consommation avant les fêtes impulsent même une dynamique d'emploi en fin d'année.

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Les effectifs se maintiennent également dans le tertiaire marchand hors intérim (+0,3 %). Le recours massif au chômage partiel semble soutenir l'emploi dans les secteurs clés. Sur un an, l'emploi croît de 0,6 % dans le commerce et réparation automobiles. L'augmentation est de même ampleur dans l'hébergement-restauration, ce secteur bénéficiant au premier chef des mesures de soutien et de recours à l'activité partielle y compris en arrière saison et hors saison touristique.

Dans le transport et entreposage, l'emploi se stabilise (-0,2 %). En revanche, il se replie dans les activités immobilières (-0,9 %). Toutefois, l'industrie semble rester plus exposée aux effets de la crise. Au 4e trimestre 2020, les effectifs reculent de 1 % par rapport à 2019. Le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac est particulièrement impacté (-3,2 %).

L'emploi dans le tertiaire non marchand affiche une hausse de 1,6 %, en particulier grâce au dynamisme des activités de santé humaine et d'enseignement. Enfin, avec un effectif supérieur à 500 emplois, l'intérim évolue favorablement.

L'activité insulaire reste cependant la plus pénalisée...

Au niveau national, la dégradation de la situation sanitaire mi-novembre et les mesures d'endiguement décrétées en fin d'année ont obéré une part de l'activité économique moins importante que prévu. En novembre l'économie française aurait fonctionné à 92 % de son niveau de 2019 et la perte serait ensuite de 4 % en décembre 2020 et janvier 2021. Les services, plus exposés aux mesures de restriction, ont davantage été affectés que l'industrie, même si cette dernière a pu pâtir en décembre d'un environnement international dégradé.

Au niveau régional, le niveau d'activité peut être estimé à partir du nombre d'heures de travail rémunérées et déclarées par les employeurs du secteur privé **source DSN-traitement**

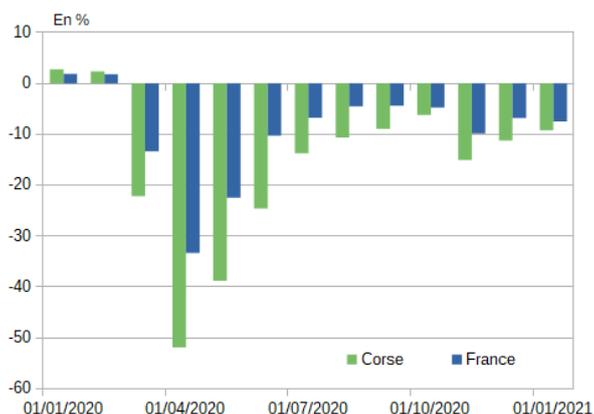
provisoire qui traduit à la fois le recul du nombre de contrats ou des heures réalisées par les contrats existants, et le recours au chômage partiel.

Sur l'ensemble du 4e trimestre 2020 la perte s'élève à 11 % par rapport à la même période un an avant ► **figure 2**. Elle est la plus forte en novembre (- 15 %) et décembre (- 11 %), puis se contracte en début d'année (-9 % en janvier 2021 par rapport janvier 2020). La région reste ainsi plus impactée au regard de ce critère qu'au niveau national, où la baisse est de 7 % au 4e trimestre.

Sur l'île, le nombre d'heures travaillées dans l'hébergement-restauration dont la majeure partie des établissements sont fermés depuis fin octobre, est amputé de 59 % en novembre et de 64 % en décembre par rapport à son niveau en 2019. C'est la plus forte baisse régionale après Auvergne-Rhône-Alpes.

En janvier 2021, tous les secteurs restent pénalisés par ces pertes d'activité. Les secteurs les plus ralentis restent l'hébergement-restauration (- 55 %), la fabrication de matériel de transport (- 28 %) et la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (- 18 %). La construction est l'unique secteur qui se stabilise.

► 2. Évolution du nombre d'heures travaillées par rapport au même mois l'année d'avant



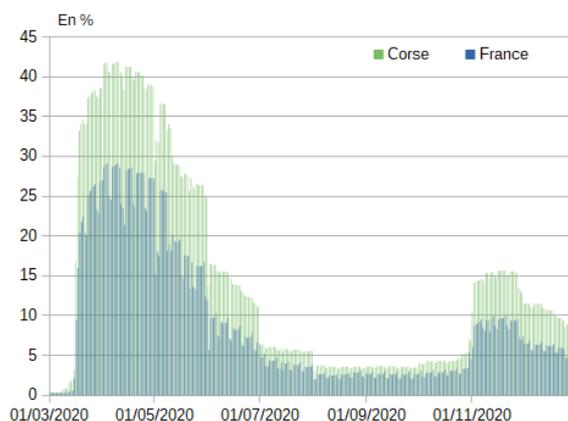
Source : DSN 2020.

...et celle qui mobilise le plus le dispositif d'activité partielle

Le dispositif d'activité partielle joue un rôle d'amortisseur vis-à-vis des effets de la crise sanitaire sur le marché du travail. Les déclarations sociales nominatives des entreprises permettent d'en mesurer précisément le degré d'utilisation et confirment qu'il est un outil privilégié en Corse pour résister à la crise.

Avec l'arrivée de nouvelles restrictions sanitaires fin octobre, 7 % des salariés insulaires sont en activité partielle soit 2 fois plus qu'en septembre et deux points de plus qu'au niveau national ► **figure 3**. Ils sont encore plus nombreux en novembre (13 % contre 7% en France). Avec la reprise d'une partie des activités mi-décembre, ce taux de recours redescend à 9 % fin décembre. La Corse reste en fin d'année la région ayant le plus recours à ce dispositif contre 5 % en moyenne nationale. Une partie de la baisse des heures rémunérées correspond donc à ce recours plus important au chômage partiel. Le dispositif d'activité partielle est le plus utilisé dans le secteur marchand, il concerne encore 14 % des salariés insulaires en décembre, après avoir atteint 19 % fin novembre. Ces parts sont supérieures à celles du niveau national (8 % fin décembre) où elles varient moins d'un mois sur l'autre (10,5 % fin novembre).

► 3. Part de salariés en chômage partiel



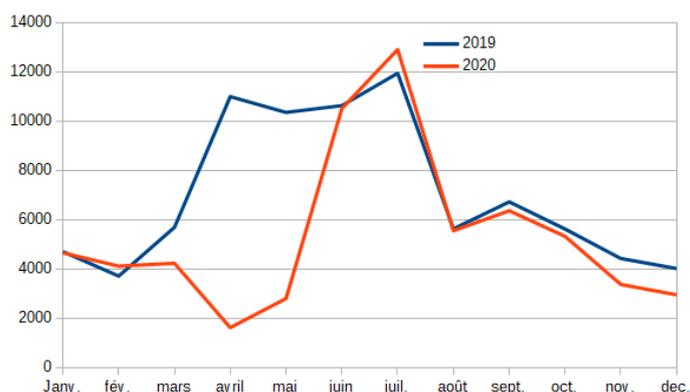
Note : Au 31 décembre 2020, 9% des salariés de Corse sont en moyenne en activité partielle.

Source : DSN 2020.

Les embauches accusent le choc d'une nouvelle dégradation sanitaire

Hors contrats d'intérim, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) reculent au 4ème trimestre 2020 de -17,2 % par rapport au même trimestre de 2019 ► **figure 4**.

► 4. Évolution des déclarations préalables à l'embauche par rapport au même mois de 2019



Source : Urssaf-Accoss, déclarations préalables à l'embauche 2019, 2020

Ces derniers mois de l'année qui sont traditionnellement peu actifs en termes d'intentions d'embauches sont ainsi encore plus en retrait cette année. En effet, le léger repli du mois d'octobre (-5,3 %) s'amplifie nettement en novembre et décembre où les intentions d'embauche chutent de 26,6 %. Dans le secteur de l'hébergement-restauration, la fermeture des établissements fin octobre, impacte directement les DPAE qui s'effondrent de 45,0 %. Le secteur du commerce est essentiellement affecté en novembre (- 22,8 %), mais ce recul est moindre en décembre avec la réouverture des commerces (- 9,3 % par rapport à 2019) et la reprise de la consommation qui marque les fêtes de fin d'année. Dans le secteur des transports et entreposage, les intentions d'embauche se replient de - 14,2 % au 4^e trimestre, en particulier en décembre (- 37,1 %).

Les incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire pèsent encore lourdement sur les DPAE, toujours en net repli en janvier et février 2021 (respectivement - 18,3 % et - 25,1%).

Néanmoins, les demandeurs d'emploi sont moins nombreux au 4^e trimestre

Au 4^e trimestre 2020 en Corse, 20 640 personnes sont inscrites à pôle emploi et tenues de rechercher activement un emploi (catégorie A, B et C ; données corrigées des variations saisonnières). Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 15,0 % ce trimestre (- 1,3 % au national) prolongeant la forte décline amorcée au trimestre précédent (- 11,4 % contre - 0,5 % au niveau national)

► avertissement.

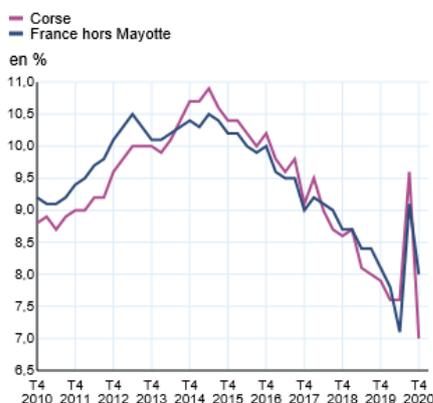
Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi régresse sur l'île de -2,3 %, à contrario de la tendance France entière toujours orientée à la hausse avec +4,5 %.

Nouvelle baisse « en trompe l'œil » du taux de chômage insulaire

Au 4^e trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT recule de 2,6 points en Corse. A l'image de la France hors Mayotte, où le taux de chômage baisse également de 1,1 point, la recherche active d'emploi est à nouveau pénalisée par les contraintes liées au second confinement ► **figure 5**.

Parallèlement, le halo autour du chômage, qui regroupe les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui ne satisfont pas les critères du BIT en matière de recherche d'emploi ou de disponibilité pour être considérés comme chômeurs, augmente nettement en 2020. En France, il concerne 4,6 % des personnes âgées de 15 à 64 ans soit le taux le plus haut depuis la création en 2003 de cet indicateur.

► 5. Évolution du taux de chômage



Note : baisse d'activité et contribution des différents secteurs à la baisse (en %).
Source : Calculs Insee à partir de sources diverses.

La baisse trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi concerne toutes les tranches d'âges. Chez les moins de 25 ans, elle s'accroît pour atteindre - 27,4 %, marquant des comportements de

retrait du marché du travail dans un contexte de baisse des embauches et d'activité réduite. Elle s'établit à - 9,5 % chez les 50 ans ou plus. La situation des personnes inscrites depuis un an ou plus est en revanche moins favorable, leur nombre progresse encore de 1,8 %.

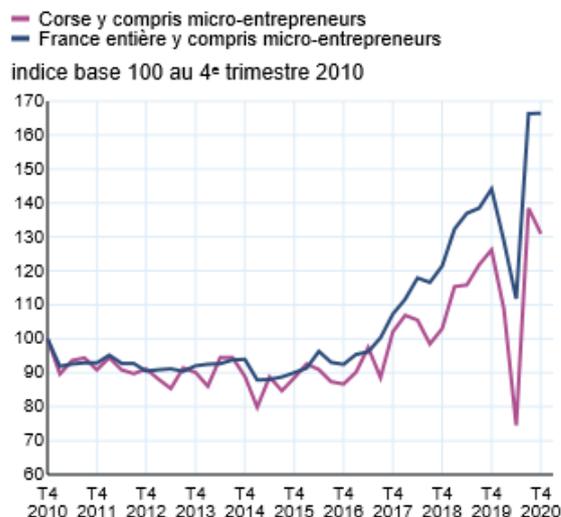
Avertissement sur le marché du travail : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

Tassement du nombre de créations d'entreprises

Au 4^e trimestre 2020, 1 380 entreprises sont créées en Corse (données corrigées des variations saisonnières), en repli de - 5,4 % par rapport au redressement spectaculaire du 3^e trimestre (+ 90,1 %) ► **figure 6**. Cette baisse mérite toutefois d'être observée à l'aune du redémarrage particulièrement fort de l'activité économique, tonifié par la saison touristique au trimestre précédent. Elle contraste néanmoins avec la stabilité des créations au niveau national (+ 0,1 %).

Dans le commerce-transport-hébergement-restauration, les créations diminuent de 6,6 % sur l'île. La construction enregistre une baisse de 11,1 % ce trimestre. Le repli concerne aussi les créations dans les services (- 4,7 %), contrairement à l'industrie en hausse de 11,5 %. Par rapport au 4^e trimestre 2019, les créations d'entreprises croissent de 3,8 % en Corse, nettement moins qu'au niveau national (+ 15,5 %).

► 6. Créations d'entreprises insulaires



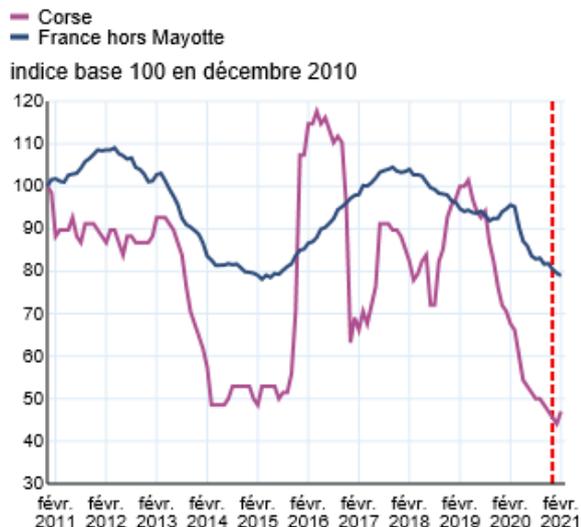
Source : Fiben, Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Logements autorisés et commencés en net repli en fin d'année

La situation sanitaire instable impacte à nouveau, dès le mois d'octobre, les autorisations de construire qui se replient encore nettement. Le nombre de logements autorisés à la construction, en cumul annuel, régresse de - 10,2 % au 4^e trimestre, pour s'établir à un niveau de 3 100 permis validés fin décembre ► **figure 7**. Sur un an, le nombre d'autorisations chute de 37,3 % en Corse face à un repli de 14,4 % en France hors Mayotte.

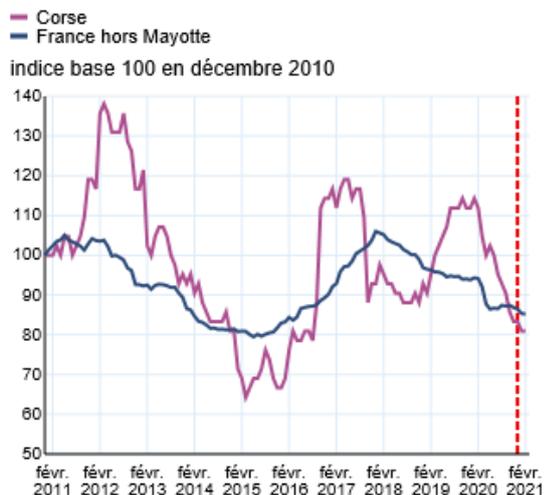
Le nombre de logements commencés, également en régression de - 6,8 % au 4e trimestre, s'établit à 3 500 mises en chantier en cumul annuel fin décembre. Sur un an, il recule de 24,8 %, soit une activité plus perturbée qu'au niveau national (- 7,8 %) ► **figure 8**.

► 7. Nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.
Source : SDES, Sit@del2.

► 8. Nombre de logements commencés



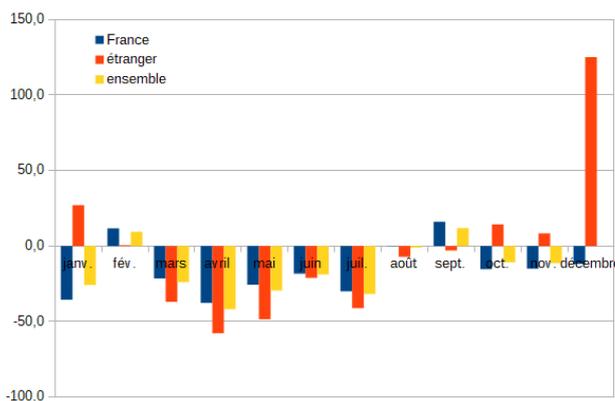
Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.
Source : SDES, Sit@del2.

Défaillances d'entreprises : Les défaillances d'entreprises restent orientées à la baisse pour le sixième trimestre consécutif. Les mesures de soutien à l'économie (le « quoi qu'il en coûte ») semblent amortir les effets déléteurs de la crise sanitaire sur l'économie et limitent les dépôts de bilan. En cumul sur 12 mois, la Corse enregistre 207 défaillances d'entreprises fin décembre, soit une baisse de 21,6 % par rapport à la fin septembre. Les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration, et du commerce sont les plus concernés et représentent les deux tiers des liquidations.

Le transport maritime de marchandises recule

Au 4^e trimestre 2020, le trafic total dans le transport maritime de fret s'établit à 494 600 tonnes transportées. En cumul annuel, par rapport au 3^e trimestre, la baisse s'établit à - 2,2 % ► **figure 9**. En octobre et novembre, elle se situe autour de - 11 % et se stabilise à - 0,1 % en décembre. Ce repli est principalement imputable au recul des échanges avec le continent (-4,1 % en cumul annuel) alors que le trafic avec l'étranger progresse nettement (7,8 %). Par rapport au 4^e trimestre 2019, le transport maritime de fret régresse de -7,9 %. Les échanges avec la France se contractent de 14,3 %, mais progressent avec l'étranger de 32,1 %. Toutefois, cette évolution marquée est essentiellement due à une interruption ponctuelle, en décembre 2019, de l'approvisionnement en produits pétroliers avec l'Espagne. Les échanges, amputés de cette provenance, s'étaient alors limités à la France et l'Italie, contrairement à décembre 2020.

► 9. Évolution du trafic des marchandises en 2020

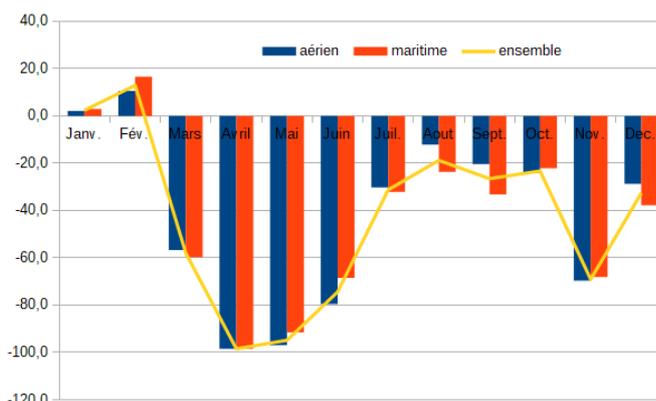


Note : données mensuelles 2020, chaque point représente l'évolution par rapport à 2019. En décembre 2019 l'approvisionnement en produits pétroliers s'est limité à la France et l'Italie, (amputé de la provenance espagnole) contrairement à 2020, expliquant l'évolution marquée sur le mois de décembre 2020.
Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Le tourisme d'arrière saison est anéanti par les mesures de restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire et les effets du second confinement fragilisent à nouveau le transport de passagers qui chute de 36,6 % au 4^e trimestre. En novembre, le recul s'établit à - 69,1 %. Mi-décembre, la reprise des liaisons régulières avec le continent en lien avec les fêtes de fin d'année se traduisent par une amélioration en particulier dans le trafic aérien qui retrouve 70 % de son niveau antérieur, le maritime restant toutefois davantage en retrait (60 % de son niveau antérieur). Cette phase de relative accalmie en fin d'année prolongée en janvier, se détériore brutalement au mois de février : le maritime régresse de 43,9 % et l'aérien de - 69,8 % ► **figure 10**.

► 10. Évolution du trafic de passagers



Note : Évolution par rapport au même mois de l'année précédente.
Source : Observatoire régional des transports de la Corse

Ainsi, dès septembre, l'espoir d'une arrière-saison salvatrice pour l'hôtellerie insulaire est anéanti, la Corse se trouvant classée en zone d'alerte. Le nombre de nuitées décroît alors de plus de 23,5 % par rapport à septembre 2019. Ce recul s'intensifie au cours des mois d'octobre et novembre pour atteindre - 40 % en décembre 2020. ●

Déborah Caruso, Marie-Pierre Nicolaï (Insee)

► Contexte international – La reprise économique reste tributaire de la situation sanitaire

En 2020, la crise sanitaire a affecté l'ensemble des économies occidentales, en particulier les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, provoquant un recul inédit de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la production industrielle s'est maintenue, tandis que la consommation a davantage été affectée par le renforcement des mesures de restrictions (confinements et couvre-feux notamment). Le maintien de ces mesures en Europe depuis le début de l'année 2021 fait craindre une nouvelle baisse de l'activité dans les pays les plus touchés.

► Contexte national – En France, la baisse d'activité économique liée au deuxième confinement a été plus limitée que prévu

Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB d'ampleur plus limitée que le premier (-1,4 % par rapport au troisième trimestre), affectant surtout les secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions (hébergement-restauration, transports, loisirs...). La consommation des ménages a davantage diminué (-5,4 %), du fait de la fermeture des commerces « non-essentiels » en novembre et malgré le net rebond observé en décembre. Au total, en moyenne annuelle, le PIB français a diminué de 8,2 % en 2020.

Début 2021, le renforcement des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) aurait limité la reprise de la consommation. La production industrielle a quant à elle à nouveau progressé en janvier, accentuant le contraste avec les services les plus affectés.

► Pour en savoir plus

- [La bonne reprise des activités touristiques en saison estivale n'efface pas le préjudice causé par la crise sanitaire. Insee Analyses Corse n° 30, janvier 2021](#)
- [Insee. Point de conjoncture national. 15 décembre 2020](#)
- [Acoff-Urssaf. publications de la région Corse](#)

